VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No. 112,526—B. Labat et als. vs. C. Labat et als.

Sous et en vertu d'un jugement et un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 112,526, dans le procès intitulé B. Labat et als. vs C. Labat et als., le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 21 juin 1915, et le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 5 août 1915, la propriété décrite par inventaire à la liasse, comme suit:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 209, borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Bagatelle, Union et Remparts (anciennement Love), mesurant plus ou moins vingt pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bourgogne, par une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, et est la portion plus proche de la rue Bagatelle du lot original No. 220, du Faubourg Marigny. Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage occupée comme magasin et résidence, portant le numéro municipal 1919 rue Bourgogne.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1915, payer l'acte de vente devant John Watt, notaire, et au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 pour cent, pas d'intérêt ni de pénalité, du montant d'achat, vaec

J. Onorato Real Estate

Encanteur, 820 rue Commune.

EMILE POMES, Avocat.

juil 4 11 18—août 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No. 110,786 — Succession de William Philip Johnston.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No. 110,786—dans l'affaire intitulée succession de William Philip Johnston, le dit ordre daté et signé le 29 juin 1915 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique au garage de réparations d'autos de Frantz, No. 4519 rue Magazine, de 12 juillet 1915, à 11 heures du matin

Six (6) taxi-cabs Thomas, modèle G, fabriqués par la Thomas Motor Cab Co. de Buffalo, New-York, y compris les licences de l'état pour 1915.

J. Onorato Real Estate

Conditions — Comptant.

Encanteur, 820 rue Commune.

HOWELL CARTER, Jr., Avocat pour l'exécutrice. juil 1 4 11 12

Par E. S. COBB.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement de Laiterie — JEUDI 22 juillet 1915, à 11 heures du matin — Succession de Jean Reynaud.

No. 113,011—Par ordre de la Cour Civile de District, Division E, à date du 1er juillet, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux au coin de la rue St-Antoine et de l'avenue Gentilly, la propriété suivant, décrite à savoir:

18 vaches, 4 chevaux, une charrette de laitier, un fourgon à grains, un buggy, 3 auges pour fourrage et eau, 3 jeux de harnais, un assortiment de bidons à lait, et toute l'installation d'une laiterie de premier ordre.

Conditions de la vente Comptant.

E. S. COBB, Encanteur.

Bureau, 925 rue Perdido. Téléphone, Main 2577

juil 4 11 18

Par STERN'S AUCTION EXCHANGE

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B. No. 111,480.

Succession de Mary E. James

Sur les lieux, 1723 rue IBERVILLE, MARDI le 6 Juillet à 11 heures du matin

Un magnifique piano mécanique Hardman (prix de coût $850), un cheval et buggy, ameublement de chambre à coucher avec portes massives avec miroirs, carpettes de luxe, un ameublement en chêne pour salle à manger, un seau à charbon en métal, un lot de chaises-longues, une garniture argentée pour lavabo, ornements, tableaux, verreries, un râtelier pour chapeaux, du linoleum, une glacière, un phonographe avec rouleaux, des chiffonières, tapis, tables, chaises, berceuses, fourneaux à charbon et à gaz, un coffre en cèdre, des machines à coudre, des fauteuils, un ameublement de salon, une garniture en osier, une bibliothèque, des pendules, des stores, etc.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé et daté le 23 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de division C, agissant pour l'Hon Fred D. King, juge de division B, numéro 111,480, et adressé à Jacob H. Stern, seront vendus à l'enchère publique, sur les lieux 1723 rue Iberville, Nouvelle-Orléans, Lne, le MARDI 6 juillet, à 11 heures du matin, les propriétés d'après l'inventaire.

Conditions: Comptant.

BOURSE D'ENCAN DE STERN.

Jac. H. Stern, Encanteur.

ANTHONY J. ROSSI, Esq., Avocat.

Juin 25 27—Juillet 4 6

Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME ELIZA JENNINGS

No. 104,336 Cour Civile de District Division E

COTTAGE SIMPLE

4619 RUE CHESTNUT

JEUDI 15 JUILLET 1915

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 Rue Baronne

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la dite cour, daté du 2 juin 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés décrites ci-dessus, à savoir: Un certain lot de terrain avec tous les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cadiz, Chestnut, Pitquemines ou Coliseum et Valence, désigné par le numéro dix-huit (18) sur un plan annexé à un acte passé devant Charles Pollock, anciennement notaire de cette ville, le 28 juin 1836, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut par cent (100) pieds de profondeur et touchant le No. 19. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant 3 chambres, toit ardoisé, canalisation et eau. Passage pour voitures.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer au-dessus et en dessus du prix d'achat, tous les impôts pour les années 1914 et 1915, ainsi que les frais des certificats, de l'impôt sur le revenu et l'acte de vente devant J. Kenton Bailey, notaire. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposé au moment de l'adjudication.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.

Bureau 437 rue Carondelet.

juin 13 20 27—juillet 4 11 15

Par DAVID H. CULLIGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Leonie Benard, veuve de George Muller—No. 111,422, Cour Civile de District, Division E—Cottages doubles désirables—1450-52 rue N. Claiborne, entre les rues Kerlerec et Columbus; 1825-27 rue Marais, entre les rues St-Antoine et Bourbon.

Par DAVID H. CULLIGAN, Encanteur, bureau 729 rue Gravier, le MARDI 20 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne.

David H. Culligan vendra à l'enchère publique à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 9 juin 1915 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

(A) Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 630, borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 7, d'après un plan fait par Bougerol daté du 10 avril 1839, déposé au bureau de Lucien Beermann, ancien notaire; le dit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds, cinq pouces et sept lignes de face sur la dite rue Claiborne, cent vingt-sept pieds et un pouce de profondeur sur la ligne qui se sépare du lot No. 2, cent trente-six pieds et six pouces de profondeur sur la ligne qui se sépare du No. 4, et trente-deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne du derrière. Etant la même propriété acquise par Mme Henriette Léonie Muller de la succession de George Muller par acte devant André W. Séguin, notaire, le 30 mai 1902. Enregistré dans C. O. B. 175, folio 45; immatriculé à N. O. B. 652, folio 394.

Les améliorations consistent en un cottage double de quatre chambres, désigné par les numéros municipaux 1450-52 Nord Claiborne.

(B) Un certain lot de terrain, ensemble avec des appartenances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le numéro Deux, dans l'Ilet No. Trente-deux, borné par les rues Marais (anciennement Morales), Urquhart, St-Antoine et Bourbon (anciennement Bagatelle), sur un plan tiré par C. C. Crawford, daté du 26 mars 1865 et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, notaire, lequel lot de terrain mesure en mesure française, trente-deux pieds, neuf pouces, sept lignes et trois points de face sur la rue Marais (anciennement rue Morales), par soixante pieds de profondeur. Etant la même propriété acquise par Mme Léonie Muller de Mme Adeline Weisler et al., le 31 décembre 1904, par acte devant Thomas D. Flynn, encore notaire, et enregistré dans C. O. B. 202, folio 226.

Les améliorations consistent en un cottage double de trois chambres, désigné par les numéros municipaux 1825-1827 rue Marais.

Conditions: Comptant; l'acheteur devra assumer les impôts de la ville et de l'état pour 1915. Les actes de vente seront passés devant Charles I. Desdhaud, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur, lequel devra payer l'impôt sur le revenu fédéral. Dix pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur,

720 Rue Gravier.

WARREN S. PARKS, DELVAILLE H. THESO, ALFRED D. DANZIGER, Avocats.

Juin 16 20 27—juillet 4 11 20

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphonez Main 3487.

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sans limite ou réserve: Cottage simple ardoisé avec passage pour voitures, No. 2816 avenue Tulane. Deux lots vacants dans le Troisième District, aux enchères JEUDI 8 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Bernard Laporte vs. Marie Laporte, femme d'Albert Sorbet, et als.

Sous et en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 4 juin 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de partage de Bernard Laporte vs. Marie Laporte, femme d'Albert Sorbet, et als., dossier No. 112,223, et à moi adressé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, aux jour, heure et lieux mentionnés ci-dessus, la propriété décrite suivante, savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le lot No. 22, dans l'Ilet No. 613, borné par les rues Commune (actuellement Tulane), White, Dupré et Gravier, sur un plan fait par Castaing et Cellers, architectes, le 20 mars 1866, déposé au bureau de A. E. Bienvenue, ancien notaire, le dit lot ayant en mesure américaine vingt-huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Commune, maintenant avenue Tulane, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Acquis par Bernard Laporte de la succession de James Hy. Coffey, décédé, No. 53,292, C. D. C., par acte passé devant Frederick Delbel, N. P., le 16 septembre 1897. Les améliorations comprennent un cottage simple ardoisé, contenant 3 chambres, passage pour voitures et écurie, canalisation et eau.

2. Deux lots de terrain, vacants, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 3052, borné par les rues Jumonville, Diplessis, Pelopedis et Mandolin (anciennement Livingston), désignés par lots Nos. 18 et 19, l'un à côté de l'autre et mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Jumonville par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Acquis par Bernard Laporte d'Armstrong Donaldson, par acte devant Rolla A. Tichenor, N. P., le 22 août 1912.

Conditions Comptant; l'acheteur devra payer en sus et au-dessus du montant d'achat, tous les impôts pour 1915, les frais de l'acte de vente qui sera passé devant Francis D. Charbonnet, Jr., N. P., et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.

Juin 6 13 20 27—juillet 4 8

Par RENNYSON CO., INC.

VENTE JUDICIAIRE.

Conformément à un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 111,327, dans l'affaire de Mme A. D. Heinemann, je vendrai la propriété ci-dessous décrite à l'enchère publique le JEUDI 6 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Le bâtiment double à deux étages 1216-20 rue Magasin, comprennant huit chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances y ayant effet, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Erato, Constance et Thalia, et mesurant en mesure américaine 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, par une profondeur entre lignes de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, de tout plus ou moins, d'après un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté du 7 mai 1875. Conditions: Un tiers ou davantage comptant et le solde, s'il en a un, sur effets des acheteurs payable un ou deux ans de date avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'au payement complet; les impôts de 1915 seront assumés par l'acquéreur, lequel de même payera l'impôt de revenu et les frais de l'acte de vente devant Felix J. Dreyfous, Esq., N. P., et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur,

Pour le Rennyson Co., Inc.

Juin 20 27—juillet 4 6

VENTES AUX ENCHERES.

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jacob Emmer, No. 110,857, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—Lots vacants, résidences et manufactures du Troisième District. Tonnellerie rue Chartres, entre les rues Montegut et Clouet. 731-33 rue Elmira. 722-24 rue Pauline. 830-32 rue Pauline. 1243-45 rue France. 4237-39 rue Marais. 634-36-38-40 rue Independence. 826 rue Pauline. 1201-03 rue France. 4219 rue Marais. 3620 rue Urquhart. 7 lots dans l'Ilet des rues N. Robertson, Villeré, France et Lesseps.

A la vente aux enchères, le JEUDI, 8 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans cette ville, par Louis Hufft, Encanteur, en vertu et en obéissance à un ordre rendu le 29 avril 1915 et le 1er juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques les propriétés suivantes, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 177, borné par les rues Independence, Pauline, Royale et Dauphine, désigné par le No. 6 sur un plan de L. H. Pille, voyer, daté le 8 mars 1859, déposé dans le bureau de E. Bouny, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Pauline, par cent vingt-trois pieds, sept pouces et quatre lignes en profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, Nos. 722-24 rue Pauline. Acquis par un acte devant A. Doriocourt, ancien notaire, daté le 17 juillet 1886, Bureau des Aliénations, Livre 127 page 34; aussi acquis, Livre No. 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 244, borné par les rues Pauline, Independence, Burgundy et Dauphine, lequel lot commence à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds, deux pouces et sept lignes du coin de la rue Burgundy, et mesure vingt-huit pieds, neuf pouces et une ligne de face à la rue Pauline, par cent vingt-trois pieds, sept pouces et quatre lignes en profondeur, et est désigné par la lettre A sur un croquis de Edgar Pille, voyer, daté le 19 juillet 1907, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, No. 826 rue Pauline.

Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le même Ilet dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 244, désigné par la lettre B sur le même croquis, commençant à une distance de soixante-quatre pieds, trois pouces et sept lignes du coin de la rue Burgundy, et mesure trente-quatre pieds onze pouces de face à la rue Pauline, par cent vingt-trois pieds, sept pouces et quatre lignes en profondeur, portant les numéros municipaux 830-832 rue Pauline. Tous les deux lots ci-dessus acquis par acte devant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 14 juillet 1887, Bureau des Aliénations, livre 127, page 586; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 476, borné par les rues Urquhart, Marais, Independence et Congress, désigné par le No. 12 sur un plan de J. A. Pueyo, daté le 8 juin 1848, déposé dans le bureau de Adolph Mazureau, ancien notaire de cette ville, et mesurant trente-deux pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue Urquhart, par cent dix pieds en profondeur, connu comme No. 3620 rue Urquhart, acquis par acte devant F. D. Charbonnet, notaire, daté le 19 juin 1891, Bureau des Aliénations, Livre 140, page 83; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Royale, Montegut et Clouet, désignés par les lettres B, C, D, E, F et G sur un croquis établi par Edgar Pille, voyer, daté le 19 avril 1896 et annexé à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire, daté le 13 avril 1896 dans l'affaire de la liquidation de l'Olympic Club, d'après le dit croquis les dits lots se touchent les uns aux autres et mesurent en mesure américaine, comme suivant, à savoir: Lot B mesure trente-et-un pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds. Les lots C et D mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds. Le lot E mesure trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Montegut de cent trente-sept pieds, et une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clouet de cent quinze pieds, deux pouces et cinq lignes, de là se resserant, sept pieds, six pouces et une ligne sur une ligne courant parallèlement avec la rue Clouet, vingt-et-un pieds, six pouces et trois lignes et vingt-trois pieds, onze pouces et sept lignes en largeur sur la ligne à l'arrière. Les lots F et G mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Chartres par cent quinze pieds, deux pouces et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles. Acquis le 5 décembre 1906 comme par un acte du shérif civil, Bureau des Aliénations, Livre 209, page 356.

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues Elmira, Congress, Royale et Dauphine, et désigné par la lettre A 1, sur un croquis établi par Arthur De Armas, voyer, daté le 26 juin 1878, annexé à un acte devant E. Grima, notaire, daté le 23 novembre 1878, et mesure en mesure américaine, trente pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Elmira par cent vingt pieds entre lignes parallèles, et portant les numéros municipaux 731-733 rue Elmira. Acquis par Jacob Emmer de Alvin B. Cooper, par un acte devant Frederick Zengel, notaire, le 16 avril 1890, Bureau des Aliénations, Livre 133, page 451, et acquis par acte de rédemption devant F. D. Charbonnet, notaire, le 2 octobre 1891, Bureau des Aliénations, Livre 142, page 298, et subséquemment transféré à Mme J. Eckendorff, et revendu par elle à Jacob Emmer par acte devant J. P. Sullivan, notaire, le 5 septembre 1907, Bureau des Aliénations, Livre 208, page 184.

Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet 593, borné par les rues N. Robertson, N. Villeré, France et Lesseps, et désignés par les Nos. 2, 8, 9, 10, 11, 14 et 21, sur un plan ou croquis de voyer établi par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 19 février 1908, d'après le dit plan d'arpentage, les dits lots mesurent en mesure américaine comme suivant Lots 2, 8, 9 et 10 mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue France par une profondeur de cent huit pieds et onze pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot 11 mesure trente-et-un pieds, quatre pouces et six lignes de face à la rue France par une profondeur de cent huit pieds et onze pouces entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues France et N. Robertson. Le lot 14 mesure trente-et-un pieds, quatre pouces et six lignes de face à la rue Lesseps par une profondeur de 108 pieds, 11 pouces et 8 lignes, entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues Lesseps et N. Robertson. Le lot No. 21 mesure trente-et-un pieds de face à la rue Lesseps par une profondeur de cent huit pieds et onze pouces entre lignes égales et parallèles. Acquis par plusieurs actes passés devant F. D. Charbonnet, notaire de cette ville, daté le 27 juin 1902, Bureau des Aliénations, Livre 184, page 476, le 8 octobre 1900, Bureau des Aliénations, Livre 180, page 21. Acte devant John Watt, notaire de cette ville, le 15 février 1902, Bureau des Aliénations, Livre 188, page 160; aussi acquis, livre 216, page 182, Bureau des Aliénations.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, bénéfices, avantages et servitudes y étant ou en quelque sorte y appartenant, connue par les Nos. 634-36-38-40 rue Independence dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 136, borné par les rues Independence, Chartres, Congress et Royale, formant le coin des rues Royale et Independence, et mesurant comme suivant, à savoir: Soixante pieds onze pouces de face à la rue Independence, par une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Royale, le tout d'après un plan établi par Edgar Pille, député voyer de la ville, le 1er juillet 1897, annexé à un acte devant H. L. Loomis, notaire, le 17 juillet 1897. Acquis par Jacob Emmer de James E. Billington, par acte devant Fred Zenzel, notaire, le 28 septembre 1899, Bureau des Aliénations, Livre 171, page 725; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No. 470, borné par les rues France, Marais, Lesseps et Urquhart, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendance qui y appartiennent désignés par les lettres A, K, U et Y, sur un certain croquis ou plan d'arpentage tracé par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 16 avril 1912, lesquels dits lots mesurent comme suivant: Le lot A mesure trente-deux pieds de face à la rue France, par une profondeur de cent dix-neuf pieds entre lignes égales et parallèles, et forme le coin des rues France et

VENTES AUX ENCHERES.

Par LOUIS HUFFT

Marais, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées comme Nos. 1201-1203 rue France. Le lot K mesure trente-deux pieds de face à la rue France par une profondeur de cent neuf pieds entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues France et Urquhart, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 1243-45 rue France. Le lot U mesure trente-deux pieds de face à la rue Marais par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles et forme le coin des rues Lesseps et Marais, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 4237-39 rue Marais. Le lot Y mesure trente pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Marais, commençant à une distance de cent dix-neuf pieds du coin des rues France et Marais, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No. 4219 rue Marais et étant une partie du même ilet de terre acquis par feu Jacob Emmer par acte devant A. J. Villeré, ancien notaire, daté le 7 mars 1898, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 158, page 304; aussi acquis, livre 216, page 182, du Bureau des Aliénations.

TERMES ET CONDITIONS — Comptant; dix pour cent à être déposés au moment de l'adjudication et le solde au moment du passage de l'acte de vente devant Lawrence N. Janin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 808 rue Perdido.

LOUIS HENRY BURNS, Avocat.

juin—2,6,13,20,27 juil—4,8

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lloyd Posey.

No. 99,220, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI 15 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 8 juin 1915 par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1. Un certain lot, bande, ou pièce de terrain, désigné par la lettre N, situé dans le Troisième District de cette ville, sur le côté ouest de l'avenue Jordan, et à une distance d'à peu près 585 pieds 6 lignes de la ligne projetée nord de la rue Miro, à un point d'intersection avec la ligne ouest de l'avenue Jordan, la dite étendue N mesurant 195 pieds, pas de pouces, mais 2 lignes de face au côté ouest de l'avenue Jordan, par une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds, bornée sur le derrière par la propriété du couvent des Ursulines et bornée au sud, au côté du fleuve par l'étendue désignée par la lettre M et bornée au nord ou côté du lac, par l'étendue désignée sous la lettre O.

2. Une certaine étendue ou pièce de terrain, désignée par la lettre O et mesurant 195 pieds, pas de pouces et 2 lignes de face sur le côté ouest de l'avenue Jordan, sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en profondeur sur la ligne de la propriété du couvent des Ursulines et bornée au sud du côté la plus proche du fleuve Mississipi par l'étendue de terrain N, et bornée au nord au côté du lac par l'étendue P-1.

3. Une certaine étendue de terrain dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face le long du côté nord, ou côté du lac de la promenade Floride, par une profondeur de 1512 pieds, 8 pouces et 11 lignes entre lignes parallèles, s'étendant en profondeur sur le côté sud de la rue Treasure (projetée) sur laquelle ligne elle a une face de 911 pieds, 7 pouces et 4 lignes; étant borné au côté est ou inférieur par la propriété du collège Holy Cross et à l'ouest ou côté supérieur par le terrain des nonnes Ursulines; moins une certaine portion de la dite étendue, vendue à la ville de la Nouvelle-Orléans le 28 mai 1915 par un acte de vente de Robert Legier, notaire. Tout cela sera plus complètement démontré en consultant un plan au bureau de C. A. Tessier et Fils, Encanteurs, 134 rue Carondelet, le dit plan étant marqué P-1. Seront vendues en bloc ou divisées.

4. Une certaine bande de terrain située dans la Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, décrite comme suit: lots 1 et 2, 3 et 4 de la section 3, et la portion nord-est de la section 3; lots 1 et 2 et la moitié nord et la portion sud-ouest de la portion nord-ouest de la section 4 et la moitié est de la portion nord-est de la section 5. Tous dans la corporation 10, sud, classe 15 est, et contenant 576.08 arpents, plus ou moins.

5. Une certaine bande de terrain située dans la Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, décrite comme suit: La moitié sud de la partie sud-ouest de la section 34, corporation 7 au sud de la classe 10 est, contenant 80 arpents. La portion sud-ouest du quartier sud-est (quartier sud-ouest du quartier sud-est) de la section 31, corporation 7, au sud de la classe 10 est, contenant 40 arpents. Le quartier sud-est du quartier nord-est (quartier sud-est du quartier nord-ouest) de la section 31 dans la corporation 7, sud de la classe 10 est, contenant 40 arpents. Le quartier sud-est de la portion sud-est (quartier sud-est du quartier sud-est) de la section 32, corporation 7, au sud de la classe 10, est, contenant 40 arpents. Lots 5 et 6, étant la moitié sud de la section 33, corporation 7, sud de la classe 10 est, contenant 149 arpents ou environ, dans la dite section, comme transmis par le gouvernement des Etats-Unis à Lazar Baham d'après un brevet issu le 19 juin 1890.

Termes: Un tiers ou davantage comptant, et le solde, s'il y en a un, pour une année, représenté par des notes portant 8 pour cent d'intérêt par année à partir de la date de l'adjudication et garanties par une hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, les acheteurs assumeront les impôts pour 1915 et les frais de tous les certificats et acte de vente, lequel sera passé par Eraste Vidrine, Esq., notaire.

juin 13 20 27—juillet 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hamilton Mills—No. 111,725. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, Encanteur—Bureaux, No. 134 rue Carondelet.

JEUDI, le 8 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté du 2 juin 1915, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite suivante, savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Première, Miro et Seconde, désigné par la lettre S, d'après un croquis annexé à l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire, daté du 5 décembre 1907, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Tonti, la même largeur sur le derrière, par 90 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2418 rue Sud Tonti, et comprend un cottage simple.

Conditions: Un tiers ou davantage, comptant, la balance, s'il y en a une, sera représentée par un lien sur un effet payable une année de date, portant l'intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au payement; le dit effet garanti par toutes les clauses habituelles de sécurité, l'acheteur payant les impôts pour 1915; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente, l'impôt fédéral de revenu, aux frais de l'acheteur, devant L. M. Janin, Esq., notaire.

juin 6 13 20 27—juillet 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage.

Succession de Placide J. Spear et Marie Louise d'Hebecourt, veuve de Placide J. Spear.

Nos. 97,714, 112,230, Consolidés—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet.

SAMEDI le 10 juillet 1915, à dix heures du matin, sur les lieux No 2013 rue Dumaine, entre les rues Prieur et Johnson, seront vendues, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 18 juin 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, savoir:

Un lot de meubles de ménage, d'après d'inventaire classifié.

Conditions: Comptant.

ARTHUR LANDRY, Avocat.

juin 27—juillet 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

Demandes et comptes courants.

John T. Michel, Secrétaire d'Etat, vs. Southern Insurance Co.

No. 88,360 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — JEUDI 8 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la cour ci-dessus désignée, Division D, daté le 12 mars 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendue à la vente aux enchères publiques, toutes les demandes et les comptes courants de la Southern Insurance Company comme sur une liste d'inventaire.

Conditions: Comptant.

FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING, Avocats.

juin 27—juillet 4 8

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ignacio Randazzo—No. 91,553, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. TESSIER & FILS, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet.

MARDI 3 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1915, de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Gallatin, Ursulines et Hôpital, et mesurant vingt-sept pieds onze pouces de face à la rue Nord Peters, par une profondeur traversant jusqu'à la rue Gallatin, de soixante-six-neuf pieds, neuf pouces, une ligne sur le côté de bas, et une profondeur allant à la rue Gallatin sur le côté haut, de quatre-vingt-deux pieds, six pouces, et une largeur et face sur la rue Gallatin de vingt-cinq pieds, deux pouces, cinq lignes. Les améliorations sont désignées par le No. 1123 rue Nord Peters et comprennent un magasin de deux étages en briques, et habitation contenant magasin et huit chambres.

Termes: Comptant. Les acheteurs payent les impôts pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication.